PROGRAMME DE FORMATION

Préparation à l’habilitation mécanique M1 - M2

Prévention des risques mécaniques et thermodynamiques

DURÉE	EFFECTIF	MODALITÉ
1 jour - 7 heures	2 à 12 participants	Présentiel

Objectifs pédagogiques

À l’issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les risques mécaniques et thermodynamiques liés aux machines et aux ouvrages.
- Connaître, respecter et appliquer les mesures de prévention adaptées aux travaux confiés.
- Appliquer les consignes correspondant à son rôle d’exécutant M1 ou de chargé de travaux M2.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la décision d’habilitation par l’employeur.

Public concerné et prérequis

M1 : personnel exécutant des travaux sur des ouvrages mécaniques ou thermodynamiques, sous la responsabilité d’un chargé de travaux.
M2 : personnel chargé de diriger ces travaux et d’assurer la sécurité de l’équipe.

- Avoir suivi la formation M0.
- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Maîtriser la lecture, l’écriture et la compréhension du français.
- Posséder les compétences techniques nécessaires aux tâches confiées ; pour M2, être en capacité d’encadrer les travaux.

Moyens pédagogiques et encadrement

Apports théoriques avec vidéoprojecteur, échanges, études de cas et exercices pratiques adaptés au niveau visé. Remise d’un livret stagiaire. Formation animée par un formateur expérimenté en prévention des risques industriels.

Suivi et évaluation

Émargement, évaluation des acquis par QCM et exercices, contrôle individuel en fin de formation, questionnaire de satisfaction. Remise d’une attestation de formation et d’un certificat de réalisation.

Contenu de la formation

- Accidents et responsabilités : types, causes et conséquences ; responsabilités civiles et pénales ; déclaration des accidents du travail.
- Risques mécaniques : entraînement, écrasement, cisaillement, projections, chutes de pièces et remise en mouvement intempestive.
- Risques thermodynamiques : fluides sous pression, températures, énergies accumulées ; risques liés aux machines et aux ouvrages.
- Identification et signalisation : repérage des dangers, balisage et conditions d’accès.
- Organisation de la prévention : cadre réglementaire, analyse de risques, plan de prévention et coactivité.
- Régimes et mise en sécurité : principes de consignation, isolation et condamnation ; rôle des acteurs et limites de chaque habilitation.
- Contrôle et surveillance : appareils, vérifications avant travaux et transmission des consignes.
- Moyens de prévention : suppression du risque, protections collectives et individuelles, consignes d’alerte et conduite à tenir en cas d’accident.
- Exercices M1 / M2 : analyse d’une situation de travail, choix des mesures, briefing et réaction face à un écart.
- Évaluation finale : contrôle individuel des connaissances et bilan.

Organisation et accessibilité

Lieu : locaux du client ou salle adaptée.
Tarif : sur devis.
Délai d’accès : dates convenues selon disponibilités.
Accessibilité : besoins particuliers étudiés en amont ; contacter FP-ANIMATION.

Validation et périmètre
La formation prépare à M1 ou M2 selon les tâches confiées. L’habilitation est délivrée par l’employeur : l’attestation de formation ne vaut pas titre d’habilitation. Les principes de consignation abordés ne constituent pas une formation à l’habilitation MC.